

Vol. XV. — No. 8

St-Hyacinthe.

AOUT 1909



Le Rosaire

Revue mensuelle

Publiée par les Pères Dominicains

SOMMAIRE

TEXTE : L'ASSOMPTION, R. P. Chamberland,
O. P. — SONNET A ST-DOMINIQUE : R. P.
Baudry, O. P. — LA PRESSE : Mgr. Gibier.
LA VIERGE ET LA LUMIÈRE, Henri d'Arles.
VARIÉTÉ. — ESSAI D'INNOVATION LITUR-
GIQUE. — CHRONIQUE DE L'ORDRE. — NÉ-
CROLOGIE. — BIBLIOGRAPHIE.

Couvent de Notre-Dame du Rosaire

Grand Trunk Railway System

"INTERNATIONAL LIMITED"

The finest and fastest train in Canada. Running through the Largest and most Prosperous Towns and Cities of Canada and the States of Michigan, Indiana and Illinois.

Train de luxe le plus rapide en Canada. Traverse les grandes villes et les villages les plus importants du Canada et des Etats du Michigan, Indiana et Illinois aux Etats-Unis.

RUNS EVERY DAY
TOUS LES JOURS

DÉPART.

ARRIV.

Montreal 9.00 a. m.

Chicago 7.42 a. m.

NEXT MORNING — LE LENDEMAIN

	Lv. MONTREAL (Bonavent.) 9.00 a.m.	
	Ar. Cornwall 10.20 "	De larges et surs
Solid wide	" Prescott 11.14 "	Compartiments.
Vestibule	" Brockville 11.30 "	Première d'un
Train with	" Thousand Islands Jet . . 12.05 p.m.	Luxe somptueux
Elegant	" Kingston 12.46 "	Salons à
First Class	" Napanee 1.08 "	Fauteuils
Coaches	" Belleville 1.37 "	Pullman
Pullman	" Coborg 2.35 "	Lits Salons
Sleeping Cars	" Port Hope 2.45 "	Wagon restaurant
Cafe Parlors	" TORONTO 4.30 "	Repas et
Cars serving	" HAMILTON 5.30 "	Rafraichissements
meals and		servis
refreshments		à la carte,
to the card.		
	Ar. St. Catherine 6.34 p.m.	MONTREAL
MONTREAL	" Niagara Falls, N. Y. . . . 6.55 "	
	" BUFFALO 8.30 "	à
to		
	Ar. Woodstock 7.00 p.m.	DÉTOIT
DÉTOIT	" London 7.45 "	
	" Windsor (East Time) . . . 10.20 "	et
and	" DÉTOIT, (Cent. time) . . . 9.45 "	
	" Durand 11.50 "	CHICAGO.
CHICAGO	" Lansing 12.56 a.m.	
	" CHICAGO 7.42 "	

Lake Ontario in view for more than 100 miles of the journey. Fast time. Polite employees. Grand Scenery and unexcelled equipment.

Longe le lac Ontario plus de 100 milles de parcours. Train à grande vitesse. Urbanité parfaite des employés. Magnifiques décors et équipements insurpassables.

J. QUINLAN, D. P. A.

Station Bonaventure,

MONTREAL, P. Q.

G. T. BELL,

Agent général de billets et des passagers,

MONTREAL.

W. E. DAVIS,

Gérant du département des passagers,

MONTREAL.

PIANOS, ORGUES & HARMONIUMS

Pour Eglises, Chapelles, et
Communautés Religieuses.

Faisant entr'autres lignes une spécialité des **INSTRUMENTS** de **MUSIQUE**, nous sommes en position de vous offrir des **PRIX** plus avantageux que qui que ce soit prenant en considération la qualité et la valeur des **INSTRUMENTS**, que nous vendons.

Notre Département de Musique est dirigé par des experts dans cette ligne, qui pourront vous démontrer la supériorité de nos **INSTRUMENTS**.

Prix Spéciaux pour le Clergé et
Communautés Religieuses.

— Demandez nos Catalogues —

P. T. LEGARÉ

273 RUE ST-PAUL,

QUEBEC.

MARTEL & LANGELIER

ENTREPRENEURS
PLOMBIERS

310, 312, 314 WELLINGTON
Ottawa, Ont.

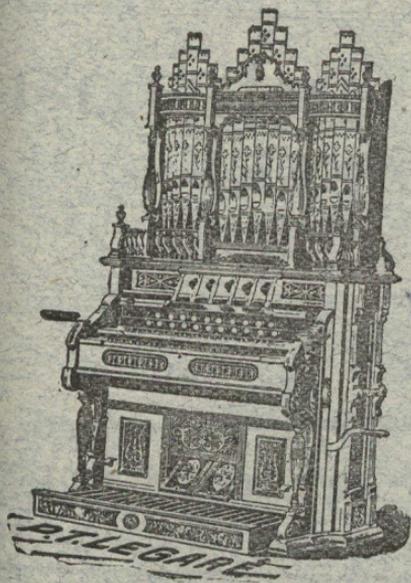
Poseurs d'Appareils de chauffage
à eau chaude et à vapeur, pour
Edifices Publics et Résidences
Privées.

Soumissions à bref délai.

Références. — Eglise et Cou-
vent des Dominicains, Ottawa.—
Collège Ste Anne-de-la-Por-
tière. — Couvent des Pères du
St-Esprit, près d'Ottawa, etc.

Tél. Bell *1928

En écrivant veuillez mentionner "Le Rosaire".



L. A. MASSE

J. N. CABANA

Massé & Cabana

ASSURANCES

Canadiennes, Anglaises
et Etrangères.



Incendie, Vie, Accidents et

Maladies, Marine, Bris de Vitres.

Identification, Garantie. — ☉

173 1/2 Girouard,
ST-HYACINTHE
TELEPHONE BELL 31.



A. BLONDIN & CIE,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur
Gaz, Bains, Water-Closets, etc., etc.

SPECIALITÉS : —

Eglises, Presbytères et
Communautés Religieuses.

LA BANQUE NATIONALE

(Fondée en 1860)

Bureau-Chef : QUEBEC.

CAPITAL : \$2,000,000.00

RESERVE : \$900,000.00

Nous payons L'INTÉRÊT aux déposants 4 fois par an. Nous avons 43 succursales, un bureau à Paris, et des correspondants par le monde entier. Nos TRAVELLER'S CHEQUES sont payables AU PAIR partout.

SUCCURSALE de SAINT-HYACINTHE

Coin des Rues Cascades et St-Simon

P. A. LABADIE, Gérant.

MM. Raymond & Frère,

Successeurs de MM. PAGNUELO FRERES

ÉPICERIES EN GROS ET EN DETAIL

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS.

Agents pour la Célèbre Eau " La Française " de Vichy-Limonade

SPECIALITE : } Vins pour Sacrifice de la Messe,
Huile de Sanctuaire.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE AU NOUVEAU MAGASIN

PLACE DU MARCHÉ,

Rue Cascades, ST-HYACINTHE, P. Q.

O. L. MESSIER,

Marchand au détail de

Fruits domestiques et importés,

ÉPICERIES GÉNÉRALES, CONFISERIES, LEGUMES,

COIN DES RUES

Cascades et St-Hyacinthe.

ST-HYACINTHE.

M. O. DAVID & CIE,

Marchands-Tailleurs

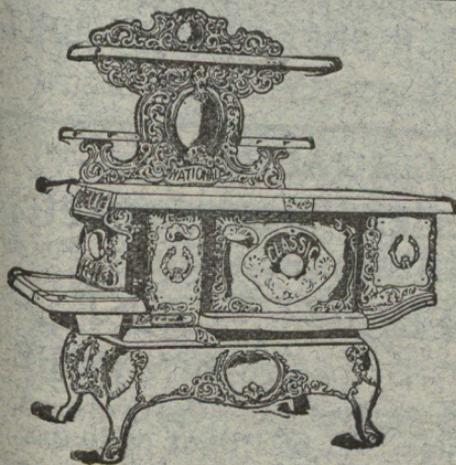
84 et 86 rue St Simon, St Hyacinthe

Grand Assortiment de

HARDES FAITES.

Habillements Faits sur commande à court avis.

Fourrures, Chapeaux et Casquettes



S. BOURGEOIS & CIE,

(Incorporée)

Marchands en Gros et en Détail

ST-HYACINTHE, Qué.

Ferronnerie, Quincaillerie, Epicerie, Vins et Liqueurs.

— SPÉCIALITÉS : —

Poêles et Ustensiles de Cuisine, Vins de Messe, Huile d'olive, de Table et à Lampions.

L. P. MORIN & FILS

ENTREPRENEURS-MENUISIERS

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DÉCOUPAGES, ETC., ETC.

— SPÉCIALITÉ : —

Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles

Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction Garantie.

COIN DES RUES

St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P. Q.

J. E. LIVERNOIS

Rue St-Jean,
QUÉBEC, Canada.

IMPORTATEUR EN GROS

Produits Chimiques,
Remèdes Brevetés,
Parfums, Etc.

JÖHN HENEY & SON

Bois et Charbon,
La meilleure qualité,
Les plus bas prix.

20 rue Sparks, OTTAWA.
PHONES 4428, 4429 & 3034.

L. A. GUERTIN

Chaussures et Valises

SEUL AGENT

pour les célèbres marques de Chaussures :

EMPRESS THE SLATER SHOE, J. & T. BELL

Place du Marché, ST-HYACINTHE.

LE SEUL MAGASIN de
Vaisselles, Verreries, Porcelaines, etc,
THÉ et CAFÉ (Gros et détail)

L. A. BRETON,

155, rue Cascades, - - - ST-HYACINTHE.

PÉCIALITÉ : Objets de fantaisie, Jardinières,
tatuettes artistiques, etc, etc., pour cadeaux.

S. J. MAJOR, LIMITÉE
ÉPICIERS EN GROS et
Importateurs de Vins et Liqueurs,
OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — Vin pour Sacrifice de la Messe, Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.

Étoffes Spéciales pour Communautés Religieuses

Les Fils d'Adrien Fournier

MANUFACTURES à OULLINS, près Lyon, FRANCE.

Teintures noires, garanties ne changeant pas.

E. RAMPON, - - Agent.

118 St-Jacques, MONTREAL.

Banque "Eastern Townships"

CAPITAL : \$3,000,000 -:- FONDS DE RESERVE : \$2,000,000

Bureau principal, SHERBROOKE, Qué.

NOS 75 SUCCURSALES, disséminées dans la Province de Québec, nous donnent plus de facilités qu'à aucune autre banque pour les COLLECTIONS et le COMMERCE ORDINAIRE dans ce vaste territoire.

SUCCURSALES

dans le Manitoba, l'Alberta, la Colombie Anglaise

CORRESPONDANTS DANS TOUS LES PAYS

DEPARTEMENTS D'ÉPARGNES DANS TOUS NOS BUREAUX.

J. LAFRAMBOISE, Gérant,

SUCCURSALE de ST - HYACINTHE.

En écrivant veuillez mentionner " *Le Rosaire* ".

CALENDRIER DU MOIS D'AOUT

— 1909 —

CALENDRIER ROMAIN
(des provinces ecclés. de Québec,
Montréal et Ottawa.)

CALENDRIER DOMINICAIN
(du Canada et des Etats-Unis)

FÊTES		FÊTES
S. Pierre aux Liens,	DIM.	1 S. Pierrè aux Liens.
Octave de Ste-Anne,	Lundi	2 Bse Jeanne d'Aza, Mère S. Domi.
Invention de S. Etienne,	Mardi	3 Bx Jacques Salom. C. O. N.
S. Dominlque, C.	Merc.	4 N. PÈRES.DOMINIQUE, Conf.
Notre-Dame des Neiges,	Jeudi	5 Notre-Dame des Neiges.
Transfiguration de N. S.	Vend.	6 Transfiguration de N. S. J. C.
S. Cajétan, C.	Sam.	7 S. Cajétan, C.
SS. Cyriaque et Comp. MM.	DIM.	8 Bx Augustin Lucer, C. O. N.
St-Alphonse de Liguori, E. D.	Lundi	9 Bx Jean de Salerne, C. O. N.
ST-LAURENT, M.	Mardi	10 ST-LAURENT, M.
Ste-Philomène, V. M.	Merc.	11 Octave de N. P. S. Dominique.
Ste-Claire, V.	Jeudi	12 Ste-Claire, V.
De l'Octave.	Vend.	13 SS. Hippolyte et Comp. MM.
De l'Octave, (vigile)	Sam.	14 S. Emygdus, E. M.
ASSOMPTION B. M. V.	DIM.	15 ASSOMPTION B. V. M.
S. Hyacinthe, C.	Lundi	16 S. HYACINTHE, C. O. N.
Octave de S. Laurent,	Mardi	17 Bse Emilie Bich. V. O. N.
S. Roch, C.	Merc.	18 S. Roch, C.
De l'Octave.	Jeudi	19 S. Alphonse M. de Liguori, E.D.
S. Bernard, C. D.	Vend.	20 S. Bernard, Ab. et D.
Ste Jeanne de Chantal, Vve,	Sam.	21 Ste Jeanne de Chantal. Vve.
ST-JOACHIM, C.	DIM.	22 S. JOACHIM, C. PÈRE B. V. M.
Vigile de S. Barth.	Lundi	23 Bx Jacques de Mev. C. O. N.
S. BARTHELEMI, Ap.	Mardi	24 S. BARTHELEMI, Ap.
S. Louis, C.	Merc.	25 S. Louis de France, C.
S. Zéphirin, P. M.	Jeudi	26 S. Philippe Benit, C.
S. Joseph Calas, C.	Vend.	27 S. Joseph Calas, C.
S. Augustin, E. D.	Sam.	28 S. AUGUSTIN, E. D.
Cœur Très Pur de B. V. M.	DIM.	29 Décollation S. Jean-Baptiste.
Ste Rose de Lima, V.	Lundi	30 STE-ROSE DE LIMA, V. O. N.
S. Raymond Nonnat, C.	Mardi	31 S. Raymond Nonnat, C.

“ Oeuvre du Noviciat ” des Dominicains

Le but de l'œuvre est d'aider les Pères Dominicains dans l'éducation religieuse et théologique de leurs novices.

Pour appartenir à l'œuvre il faut : 1. Prier pour le recrutement de l'Ordre de S. Dominique ; 2. Faire une aumône de 25 cts par année. L'abonnement est renouvelable chaque année.

AVANTAGES. 1. Participation aux prières, bonnes œuvres des religieux, en particulier des noviciats ; 2. Une messe à la mort de chaque abonné, pourvu qu'on retourne le billet d'agrégation ; 3. Une messe le samedi de chaque semaine.

Toute personne qui envoie vingt abonnements, a droit à un abonnement gratuit au “ ROSAIRE ” pour un an.

R. P. F. THIBAUT, Directeur.



On demande des ZELATEURS



STE ANNE ET LA VIERGE ENFANT

L'ASSOMPTION



PRÈS avoir franchi la porte de Saint-Etienne, le voyageur qui quitte Jérusalem, s'engage sur la route qui mène à Béthanie. A peu de distance de la ville, dans la vallée du Cédron, il rencontre sur son chemin la basilique dite de l'Assomption. Le pèlerin que la piété conduit en ces lieux sanctifiés par la présence du Sauveur, se fait un devoir d'y entrer pour y vénérer le tombeau qui aurait reçu le corps virginal où le Christ a pris chair. D'après une tradition vénérable, dans ce sépulcre aurait été déposée la dépouille mortelle de la Vierge Marie, après que son âme se fût envolée aux cieux.

Le sauveur expirant avait légué sa Mère au disciple sur lequel il avait amassé les inépuisables tendresses de son cœur. Saint Jean accepta avec joie et reconnaissance le legs béni que lui faisait son divin Maître. En descendant du Calvaire, il recueillit Marie dans sa demeure et veilla sur elle comme seul un fils aimant sait veiller sur une mère.

Quelle fut la vie de Marie, après la mort de son Fils ? c'est là un mystère qui a jusqu'ici échappé aux recherches curieuses des hommes. Cependant la piété filiale qui est au fond de tous les cœurs peut nous permettre de soulever un peu le voile qui couvre ces jours écoulés dans la pauvre maison du disciple bien-aimé.

Au retour du Calvaire, Marie ne connut pas l'effarement des grandes angoisses. Le trouble où d'ordinaire jette la disparition subite des êtres qu'on a aimés, n'agita pas son âme. Son deuil fut exempt de violence. Sa souffrance était faite de calme et de paix. Sa douleur fut sereine. Les grandes douleurs sont toujours silencieuses, de même qu'aux jours de tourmente, les grandes vagues qui soulèvent l'Océan sont plutôt profondes que bruyantes.

Toute à son deuil, Marie vécut solitaire. La solitude n'est-elle pas le dernier refuge des âmes que l'ange de la

douleur a touchées de son aile ? Vivre seul, loin de tout bruit, loin de toute clameur, c'est le soutien le plus fort de tous ceux que menace d'écraser l'infinie tristesse qui vous pèse sur le cœur, au lendemain douloureux des séparations et des départs. Marie ne se mêla point aux luttes qui se livrèrent autour du nom du Crucifié ; elle demeura étrangère au tumulte qui toujours accompagne la propagation d'une croyance qui a l'ambition de s'imposer à la terre. Elle ne voulut prêter au ministère des apôtres que le concours discret de ses conseils et de ses prières.

Dans sa retraite, Marie ne vivait que du souvenir de celui dont elle sentait sans cesse autour d'elle l'invisible présence ; en même temps, toute brûlante du désir de revoir l'objet de toutes ses tendresses, elle ouvrait son âme toute grande à l'espoir de voir se terminer bientôt cette existence qui ne pouvait plus lui fournir aucune joie.

“ C'est là, ” a-t-on écrit, “ la consolation de toutes les âmes en deuil. On est séparé soudain, le cœur est solitaire et le foyer est vide, on s'assied tristement à côté des tombeaux ; et au lieu des parfums qu'on répandait naguère sur des pieds adorés, il ne reste plus que les tristes et lugubres aromates de la sépulture. C'est la meilleure partie de sa vie qu'on a vue un jour faire son ascension vers le monde des vivants, et l'on reste seul en bas, le regard fixé sur cette cité d'espérance, où l'on a envoyé tout ce qu'on a aimé, tout ce qui mérite de l'être. Mais la communion des saints est plus vaste que ce monde, car elle embrasse tous les mondes. Les âmes n'ont point de lieu et elles ne se quittent pas. Si éloignées qu'on les suppose, elles ont pour se rejoindre deux ailes prêtes à s'ouvrir le souvenir et l'espérance. ”

Sur la montagne de Sion, Marie, résignée, courbait humblement le front sous la volonté d'en haut ; et, dans la sérénité de son âme, réprimant avec douceur la violence de ses désirs, Marie se souvenait, Marie espérait.

Combien de temps subit-elle les angoisses de plus en plus vives de l'absence ? L'Évangile ne le dit pas ; l'histoire l'ignore ; tout cela, du reste importe peu à la piété de l'âme chrétienne.

Ce qui est certain, c'est que l'exil de Marie prit bien vite fin. Le moment si impatiemment attendu qui doit la réunir à son Fils, ne devait pas tarder longtemps. L'âme



de la Vierge brisa bientôt les liens de plus en plus faibles qui la retenaient à la terre.

La mission que Jésus en quittant ce monde, avait confiée à sa Mère était accomplie. Marie avait présidé aux premiers développements de l'Eglise naissante, elle avait soutenu et guidé ses premiers pas. Son œuvre était terminée.

Dès lors, rien ne la retient plus à la terre. L'heure est venue d'aller goûter au ciel les embrassements de son Fils bien-aimé Marie doucement remet son âme à Dieu.

“ En ce temps-là, ” raconte un auteur ancien, un ange “ fut envoyé à Marie par son Fils, afin de la prévenir que le “ temps était venu de s'en retourner vers lui.

“ Ayant appris que ce jour-là était proche, son cœur se “ remplit d'une très-grande joie ; et, en ayant fait part à ses “ amis, elle se disposa à ce dernier départ. Puis bientôt après, “ elle dût se mettre au lit, dans la demeure qu'elle occupait “ sur la colline de Sion.

“ Là se trouvait Saint Jean qui l'avait “ recueillie ; les “ autres apôtres également s'étaient rassemblés de toutes “ parts ; et Marie, les voyant qui tenaient autour d'elle des “ torches allumées, leur faisait ses adieux dans une vive allé- “ gresse.

“ Puis, élevant religieusement les mains vers le ciel, elle “ se laissa retomber mourante sur son lit. ”

Marie ferma les yeux et ne bougea plus. On crut qu'elle dormait de ce sommeil si paisible et si doux qu'ont, aux heures même les plus troubles, les âmes soumises et résignées. Ce n'était pas le sommeil, cette fois, c'était la mort. Aussitôt, les apôtres entendent au-dessus de leur tête des milliers de voix entonner des cantiques joyeux ; des parfums d'essences rares s'échappent du corps sacré de la Vierge ; le ciel s'ouvre là-haut et dans une éblouissante lumière, les fidèles amis du Sauveur voient Jésus, escorté d'une innombrable troupe d'anges, emportant vers les hauteurs l'âme bienheureuse de sa Mère.

Les apôtres n'ont plus devant eux que le corps béni où s'est accompli le mystère du Verbe fait homme et tous le vénèrent religieusement.

On doit cependant songer aux funérailles ; elles sont simples. Les disciples eux-mêmes prennent le corps de Marie sur leurs épaules et en silence le transportent par les rues qui mènent de Sion à Gethsémani.

La foi des âges primitifs s'est plu à semer le merveilleux sur les pas du cortège funèbre ; de nombreux prodiges auraient accompagné la translation de la dépouille mortelle de la Vierge. On lit dans un auteur des premiers siècles : " Les obsèques de la Vierge furent imposantes. Devant elle, la foule accourait ; on tenait des flambeaux, on brûlait des parfums, on répandaient des fleurs. Une lumière toute céleste entourait le cercueil où Marie reposait d'un radieux éclat. Des hymnes merveilleux remplissaient l'air. Sur le passage du cortège, les aveugles recouvraient la vue ; l'ouïe était rendue aux sourds ; les paralytiques marchaient ; les malades étaient guéris. "

Mais pourquoi cette foule qui acclame ? et ces merveilles ? et ces miracles ? Ecartez du cortège de la Vierge cet éclat trop extérieur, cette pompe trop bruyante. Rien de plus simple que les obsèques de la Vierge Marie, rien de plus modeste. La simplicité est la marque du sublime, c'est aussi le signe du divin. Sur le passage de Marie, il n'y a que les cœurs qui chantent ; les âmes seules sont transfigurées ; c'est au-dedans que le mystère se passe. Rien dans le pauvre cortège n'indique au passant que l'on porte au tombeau Celle qui engendra le Créateur Souverain, le Maître universel.

Dans la vallée de Josaphat, les apôtres déposent le corps de Marie dans un sépulcre neuf ; ils roulent une pierre à son entrée et commencent auprès du tombeau une sainte veille.

Pendant trois jours, ils sont là priant et veillant : des parfums délicieux embaument l'air ; des harmonies divines bercent leur douleur.

Le troisième jour, les chants tout à coup cessent ; le sépulcre n'exhale plus aucun parfum. Etonnés, les apôtres se hâtent d'écarter la pierre du tombeau : celui-ci ne contient plus que le linceul dont on a enveloppé le corps de la Vierge. Une voix intérieure leur assure qu'à l'appel de Jésus, le corps de Marie est allé rejoindre là-haut son âme bienheureuse.

C'est au ciel que le mystère s'achève. La terre ne possède plus dès lors qu'un tombeau auprès duquel l'âme pieuse va avec amour déposer sa vénération en même temps que sa prière.

FR. C. CHAMBERLAND, O. P.



Gonnet à St-Dominique

Qui tot signis claruisti !

Que de gloires en toi, Père, je vois briller !
Riche, issu d'un sang fier, tu fus pauvre et modeste.
Tu prêtas ton néant au grand oeuvre céleste,
Et, roseau, tu devins, dans l'Eglise, un pilier.

Dans ses luttes, la Foi te prit pour chevalier.
Ton glaive resta pur—l'Histoire nous l'atteste.—
Douce aux faibles pécheurs, dure à l'erreur funeste,
Ta voix sut tour à tour tonner et supplier.

Un lis forme ton sceptre ; un astre, ta couronne :
La terre avec les cieux d'hommages t'entourne ;
Le Génie est un prêtre à ton culte voué :

Biesole te peignit sur ses divines toiles,
Et Sacordaire,—après Dante qui t'a loué,
Te posa sur le front de nouvelles étoiles.

Fr. Neaudry des f f. prêch.

QUESTIONS ACTUELLES

I. — LA PRESSE



A DIFFUSION de la bonne presse est sans contredits une des formes les plus nécessaires et les plus fructueuses de l'apostolat moderne. Prêtres et fidèles ont le devoir de lutter par la bonne presse contre la mauvaise presse. " Il ne se tromperait guère, a écrit Léon XIII, celui qui attribuerait à la mauvaise presse l'excès du mal et le déplorable état de choses,

auquel nous sommes arrivés présentement". Dans les actes officiels de Léon XIII, on n'a pas relevé moins de quarante-trois passages, où il pousse le cri d'alarme et dénonce au clergé et aux peuples l'œuvre de mort opérée par la mauvaise presse. Et Pie X souffre des mêmes préoccupations, nous adresse les mêmes appels. Ald-el-Kader a, un jour, nommé la presse le canon de la pensée, et c'est, en effet, une arme redoutable, comme le prouvent les ruines sociales, morales et religieuses accumulées par la mauvaise presse.....

Il importe maintenant de signaler à notre peuple le bien que peut faire la bonne presse. Nous déclarons qu'elle est aujourd'hui un instrument indispensable d'apostolat, qu'elle est un des moyens des plus puissants pour éclairer l'opinion, pour la soulever contre le faux et le mal, pour la retourner vers le vrai et le bien.....

Par la presse, par la bonne presse, nous semons des idées, nous créons des convictions, nous préparons des chrétiens, et c'est là, en dernière analyse, qu'il faut en venir. Faire des chrétiens, c'est l'œuvre la plus pressée.....

Chateaubriand, à la dernière page du *Génie du Christianisme*, s'exprime ainsi : " Une religion dont les préceptes sont un code de morale et de vertu peut suppléer à tout, et devenir, entre les mains des saints et des sages, un moyen universel de félicité. Peut-être un jour les diverses formes de gouvernement, hormis le despotisme, paraîtront-elles indifférentes, et l'on s'en tiendra aux simples lois morales et religieuses, qui sont le fond permanent des sociétés et le véritable gouvernement des hommes ". On ne se tromperait guère en disant que nous en sommes là aujourd'hui. La question politique s'éclipse devant la question religieuse. Le meilleur gouvernement est celui qui s'inspire davantage de l'Évangile. Laissons donc la presse politique s'agiter dans sa sphère, et donnons notre concours à la presse religieuse, qui a pour but premier et principal d'accrediter la cause de Dieu et de l'Évangile. Ce que nous voulons, ce que nous devons vouloir avant tout, c'est que Dieu règne sur nous, bien persuadés que le reste nous sera donné par surcroît. Laissons de côté les conditions contingentes de la société actuelle, mais défendons les principes, qui sont la base de toute société humaine. Par la bonne presse nous ferons de bons citoyens en faisant de bons chrétiens. La bonne presse, en améliorant les idées, améliore les lois et prépare le relèvement social.

Ici se place une *objection*. Si nous proposons à notre peuple une presse ouvertement bonne, morale, religieuse, catholique, il ne nous lira pas, nous ferons peut-être plus de mal que de bien.

A cette objection il y a une première réponse. Nous ne sommes pas obligés de réussir, mais nous sommes obligés de faire notre devoir. Nous serons prudents, mais nous ne serons pas timides ; nous ne parlerons pas mal à propos, mais nous parlerons ; nous ne dirons que la vérité, mais nous la dirons. La prudence règle l'action et la tempère, mais ne la supprime pas. La timidité suspend l'action et bat en retraite. La prudence évite les luttes inutiles, mais elle accepte toutes les luttes nécessaires et elle ne va jamais jusqu'à l'abandon du vrai et du devoir. Qu'y a-t-il de plus nécessaire aujourd'hui que de défendre et de populariser les idées morales et religieuses ? La presse est le moyen, donc servons-nous-en.

Mais le peuple ne lira pas notre presse ? Peut-être ! . . .

il y est si peu habitué ! Marchons quand même. Soyons d'screts, mais soyons en même temps sincères et courageux. Dégageons la religion de tout alliage étranger, présentons-la sous sa lumineuse beauté ; faisons jaillir cette source dans les rues et sur les places publiques, et jusque dans les maisons les plus éloignées de nos paroisses ; mettons en menue monnaie ces lingots d'or de la vérité religieuse, qui sont la richesse inconnue du grand nombre, et que l'opinion s'habitue à voir la religion s'affirmer, se montrer, se défendre, se prouver. Nous avons bien le droit de dire au peuple ce que Tertullien disait aux empereurs païens : " La religion ne demande qu'une chose, c'est qu'on ne la condamne passans la connaître : *Ne ignorata damnetur* ". (MGR GIBIER, évêque de Versailles).

J'ajouterai à ces lignes du vaillant évêque de Versailles, une réflexion qui sera à l'usage de notre pays. Pourquoi notre peuple ne goûterait-il pas la presse franchement catholique ? N'est-il pas, grâce à Dieu, élevé dans les principes de la religion, pénétrée de foi et d'esprit de foi, ouvert par conséquent à l'intelligence des choses de Dieu et de l'Evangile ? D'autre part, et tout croyant qu'il est, n'y a-t-il pas chez lui des idées fausses ou incomplètes sur certaines questions qui ont avec la religion une connexion plus ou moins intime ? Les droits et libertés de l'Eglise, la formation de la conscience politique, la croisade sainte contre l'alcoolisme, qui donc est appelé à instruire, à éclairer, à convaincre les esprits et les cœurs sur ces graves questions ? La presse, la bonne presse. C'est bien la pensée que développait Pie X, dans son admirable lettre autographe à Mgr l'Archevêque de Québec : " Il faut, pour guérir les maux de notre temps employer des moyens qui soient appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits ; aux erreurs propagées çà et là, la vérité ; aux poisons des mauvaises lectures, le remède des lectures salutaires ; aux journaux dont l'influence se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal ". Concluons donc avec Mgr Gibier : " Il faut jeter quelques clartés, quelques rayons de soleil sur les masses populaires. Il faut leur envoyer la bonne presse "

H.



LA VIERGE ET LA LUMIÈRE

....*Luci comparata invenitur prior*

Sap.

La liturgie est extrêmement flatteuse à l'égard de la Vierge Marie. Il n'est, en effet, rien de beau, dans la nature et dans l'art, à quoi elle ne la compare, et qu'elle ne trouve inférieur encore à sa merveille toute divine.

Etoile, parfum, diamant, rose, lys, perle, émeraude, — voilà quelques unes des appellations qu'elle lui jette, dans son admiration tendre, et comme dans un effort pour la peindre, pour nous la décrire, pour nous faire soupçonner un peu de son idéal. Il semble que, parfois, son enthousiasme ne connaisse plus de bornes, comme lorsqu'elle salue Marie avec les termes mêmes qui définissent la Sagesse Eternelle : “ Vous êtes plus éclatante que le soleil. Si on vous compare avec la lumière, vous l'emportez. *Luci comparata invenitur prior* ”.

Et j'ai précisément dessein de signaler les analogies qui peuvent exister entre Marie et la lumière.

— O Vierge claire, subtile et diaphane créature, laissez nos pauvres yeux mortels se poser quelques instants sur votre essence radieuse et cristalline ! —

I

Les demeures de la lumière sont hautes et lointaines. Elle habite des régions inaccessibles. C'est par delà les sphères, à des distances incommensurables, et comme au sommet de tout, qu'il faut la chercher. Les sources de la lumière se perdent en de telles profondeurs éthérées, qu'il y

a des astres dont les rayons mettent des années, des siècles même, à nous parvenir. Et Sully-Prudhomme, dans une de ses plus jolies pièces, interpelle une étoile, dont la clarté, déjà en marche à travers les espaces, ne luira cependant que pour les derniers-nés de la race humaine :

.....

quand luira cette étoile un jour,
la plus belle et la plus lointaine,
dites-lui qu'elle eut mon amour,
derniers-nés de la race humaine.

.....

— Comme la lumière est transcendante à tout l'ordre matériel, Marie surpasse, en grandeur, en dignité, toutes les créatures. Quelle vocation extraordinaire que la sienne ! Cette fille des hommes a été associée à la vie et à l'action de l'auguste Trinité. L'Esprit Saint se l'est choisie pour Epouse ; et c'est de sa substance immaculée que le Verbe a pris sa chair adorable. Or, cette prédestination explique et justifie tout : elle explique le mystère des prophéties antiques, mêlant son nom à celui du Messie à venir, unissant dans un même rêve la Vierge fille de Juda, et Celui qu'elle doit enfanter ; elle explique les symboles transparents par lesquels l'Eternel-Dieu a voulu la figurer à l'avance, et consoler ainsi l'attente des siècles.

C'est aussi la raison des privilèges uniques, des grâces infinies dont le ciel la combla, — grâces qui ont, en quelque sorte, porté Marie jusque sur les frontières du divin, et l'ont rendue aussi voisine de Dieu qu'il était possible à une créature humaine de le devenir. Car, ce n'est pas seulement la race des hommes que Marie domine de toute sa dignité de Mère du Verbe, mais toutes les hiérarchies célestes : Archanges, Trônes, Dominations, Chérubins, Séraphins, saluent en elle leur Reine. Pour la voir, il leur faut lever les yeux vers les hauteurs où siège Dieu même, plonger jusqu'au cœur de l'inaccessible clarté où la Trinité Sainte a son habitacle.

II

La lumière est belle. — Cette affirmation n'a pas besoin d'être démontrée. On en fait l'expérience tous les jours. Et certes, ce n'est pas quand on a vu le ciel incomparable de l'orient, qu'on peut douter de la magie, des séductions qu'opère la clarté. Car la lumière a ceci de particulier, qu'elle n'est pas seulement belle en soi, et de par sa nature propre, mais encore qu'elle fait ressortir l'ordre et la beauté de l'univers. Sans la lumière, que deviendrait notre monde ? N'est-ce pas à elle qu'il doit sa gloire ? Et aussi, c'est bien un corps que la lumière. Cela se décompose, s'analyse, tout comme une autre substance. Et pourtant, cela est si pur, si subtil, si agile, si impondérable, que rien, dans la nature physique, ne peut mieux nous donner une idée de ce que c'est que l'esprit.

— La beauté, ah ! comment Dieu n'en eût-il pas revêtu la Vierge de Nazareth ? La beauté, c'est une perfection. Et il eut donc manqué quelque chose à celle que Dieu avait créée avec tant d'amour, si ses traits n'eussent été d'une régularité plastique absolue, et si le type sémitique n'eût trouvé en elle son exemplaire le plus accompli. La Vierge fut belle, belle à désespérer les plus grands artistes. Vous savez les gestes découragés des plus célèbres peintres, dans leurs tentations infructueuses pour évoquer la Madone. Comme son visage, qu'ils entrevoyaient en rêve, leur paraissait trop pur et trop céleste pour être fixé sur une toile ! Car, la beauté de la Vierge, faite d'intégrité et d'harmonie, s'avivait encore de l'irradiation qui venait de son âme, comblée tous les dons. L'âme étreignait en elle la forme extérieure, et l'imprégnait des qualités de l'esprit. C'est le cas de lui appliquer la parole de l'évangile : tout son corps était lumineux.

Et le monde surnaturel n'est-il pas éternellement embelli par la présence et le rayonnement de la Vierge ? Est-ce que l'église catholique n'emprunte pas à son culte un charme, une poésie, qu'on chercherait en vain dans les autres confessions ? Marie est la douce clarté, sans laquelle l'univers spirituel, l'empire des âmes serait froid et obscur, manquerait de cet éclat tendre qui attire et qui retient. . . .

III

La lumière est bonne. — “ *Bonitas, sui diffusiva* ”, disent les philosophes. La bonté, c’est une puissance qui aime à se donner, à se répandre. Or, qu’y a-t-il de plus expansif, de plus généreux que la lumière ? Dès qu’elle existe, elle brille, elle sort d’elle-même, elle s’épanche. Son rayonnement accompagne nécessairement son essence. Elle luit pour tous, abondante, inépuisable. Et elle ne fait pas qu’éclairer. Elle exerce une action féconde. Elle est mère des germes, génératrice de vie au sein de l’univers.

— La bonté, — ce mot, si simple et si profond, définit la Vierge, comme il définit Dieu même. On dit “ la bonne Vierge ” comme on dit “ le bon Dieu ”. La bonté est l’attribut essentiel de Marie. C’est parce qu’elle était toute bonne qu’elle s’est sacrifiée pour nous, et qu’elle a généreusement accepté le martyre le plus héroïque qui fut jamais infligé à un cœur maternel. Le vieillard Siméon lui avait prédit qu’un glaive de douleur lui transpercerait un jour l’âme. Et cette annonce tragique s’est réalisée à la lettre, quand son divin Fils lui fut ravi, et qu’Il fut traîné, sous ses yeux, au plus affreux des supplices. Mais où donc Marie a-t-elle puisé la force de résister à un tel spectacle ? Où, si ce n’est dans sa bonté, dans son amour pour nous ? Comme Dieu le Père, Marie a tant aimé le monde, qu’elle a donné pour lui, pour sa rédemption, pour son salut, son Fils Unique. Quelle générosité ! Quelle largeur d’âme !

Et maintenant, — ce Fils, avec tous les mérites qu’Il a acquis par sa passion et sa mort, Marie est là, qui veut le communiquer à tous, empourprer les âmes de son sang précieux. Le cœur de Marie est le réceptacle des grâces infinies. D’un côté, il s’ouvre sur le ciel, pour s’emplir des trésors cachés des richesses et des sagesse divines ; de l’autre, il s’épanche, il se déverse sur nous, il nous inonde des flots rédempteurs. La Vierge Marie, du haut de sa gloire, fait, pour les siècles des siècles, le grand et magnifique geste de la bonté, qui est de donner, de se donner, de se répandre. . . .

IV

O Marie, — la liturgie a infiniment raison de vous appeler lumière, et de dire que vous surpassez en éclat l'astre du jour. “*Luci comparata invenitur prior*”. O Vierge revêtue du soleil, “*mulier amicta sole*”, attirez-nous dans les splendeurs vibrantes de vos rayonnements ! Que nos âmes, comme ces vapeurs que l'on voit, le matin, monter de la terre, aillent se perdre et se fondre en vos clartés ! Baignez nous de votre lumière ! Ses flots purs nous conserveront pour la vie éternelle.

Henri d'Arles



Pourquoi la répétition de la même prière dans un court espace de temps ? En récitant le chapelet, on dit cinquante Ave Maria en un quart d'heure ?

Lacordaire a répondu déjà : “ L'amour n'a qu'un mot, en le disant toujours il ne le répète jamais ”. La prière étant une supplication et une communion à Dieu, s'accommode bien d'une même formule souvent répétée, parce qu'alors le sentiment va en s'accroissant d'intensité. Si au contraire la formule variait toujours, la prière deviendrait une étude, et chaque sentiment, exprimé sans insistance, ne croîtrait pas en force. Les psaumes, variés en apparence, n'expriment au fond qu'une pensée et qu'une prière : Voilà pourquoi ils sont si goûtés.

VARIÉTÉS

UN ESSAI D'INNOVATION LITURGIQUE

De l'autre côté de l'Océan, en Amérique, émergent souvent des choses qui sortent de l'ordinaire, soit en politique, soit en religion. Nous commençons à nous y habituer. Il n'est donc pas étonnant de voir, dans ce pays, prendre au sérieux et mettre en forme une suggestion liturgique, jusqu'ici timidement exprimée par des correspondants de revues ou de journaux. Il s'agit d'un soi-disant progrès liturgique à réaliser en "donnant aux langues les plus répandues et les plus stables la place que le latin occupe actuellement dans la liturgie". On donnerait ainsi un "mouvement plus libre à la mission apostolique de l'Eglise".

Un autre résultat de cette mesure serait "un accroissement important de connaissance religieuse". De plus, "l'Eglise sentirait de nouveau la fraîcheur de sa vie maternelle". Mais il faudrait que l'usage de la langue vulgaire s'étendit à la messe, à l'administration des sacrements, aux services de la Semaine-Sainte et à toutes les autres parties du culte public.

Telles sont les revendications d'une certaine école de croyants, dont le Rev. Dr Campbell (1), à Halifax (Canada) semble être actuellement le représentant le plus en vue. Il sait bien que son sentiment pourra paraître nouveau dans l'Eglise, mais il a d'excellentes raisons de le soutenir. C'est au nom des intérêts de cette même Eglise qu'il parle :

(1) Cf. *Ecclesiastical Review*, janvier 1909 : Should we plead for a vernacular Liturgy? par le RÉV. CAMPBELL. — Mars 1909, articles des Rev. Rawlinson, O'Sullivan, R.-H. Benson et J. Nicholson.

“ Bien que les conditions dans lesquelles s’est trouvée l’Eglise n’aient jamais pu arrêter le progrès de sa mission, ni rendre inefficace un instrument de sa puissance ; cependant elles ont parfois, en certains lieux, été capables de restreindre l’exercice de ses fonctions naturelles et d’empêcher la pleine réalisation de cet idéal auquel tendent son organisation et son but. Ainsi en a-t-il été de la liturgie : quelques ombres de la terre semblent y être tombées et avoir amoindri la splendeur de la parfaite lumière ; ainsi, bien que nous soyons entrés dans notre héritage, et que le Fils de Dieu lui-même nous ait instruits, cependant, sous ce rapport, nous sommes, dans une certaine mesure, soumis à la loi de l’exil, ne pouvant pas pénétrer le nuage de fumée et de feu qui est suspendu sur la montagne sacrée de l’adoration Que les fidèles doivent tirer un large profit de leur contact immédiat avec notre liturgie : cela est hors de tout doute raisonnable. L’expérience personnelle leur fera connaître ce qu’ils savent maintenant principalement d’après le rapport des autres ”.

On se demandera comment “ les conditions dans lesquelles s’est trouvée l’Eglise n’ont jamais pu arrêter le progrès de sa mission ”, et comment, d’autre part, “ elles ont été capables, de restreindre l’exercice de ses fonctions ”. Il semble que tout ce qui est capable de restreindre l’exercice des fonctions naturelles d’une société doive, en conséquence, arrêter les progrès de sa mission. Mais nous ne nous attarderons pas sur ce qu’on pourrait appeler une inconséquence. Le Rév. Campbell trouve que cette liturgie, entre autres avantages, “ livrera à l’esprit les vérités qu’elle contient concernant les choses divines plus utilement que ne le ferait un enseignement formel ”. La raison qu’il met en avant est à retenir ; elle établit comme un parallèle entre l’action de la famille et celle des cérémonies religieuses relativement à l’enseignement de la religion : “ Pas n’est besoin d’être pessimiste pour voir que notre présente condition sociale nécessite un formidable appoint d’enseignement religieux formel pour suppléer, autant que faire se peut, l’influence affaiblie de la famille, l’école *par excellence* de l’enseignement informe ou implicite.

“ Nos écoles et nos chaires ont été surchargées comme elles ne l’ont jamais été, par ce problème de pénétrer les jeunes gens de la religion du Christ Quelle que soit la

raison principalement invoquée en faveur de l'influence de la famille en général, une explication suffisante de sa prépondérance en religion est celle-ci : au foyer, la religion est apprise dans sa pratique, tandis que dans toutes les écoles d'enseignement formel, l'enseignement étant premièrement dirigé vers l'esprit, bien qu'ayant plus ou moins de rapport avec la conduite, n'a pas nécessairement une connexion vitale avec elle. D'où il suit que plus nous arriverons par l'intermédiaire de l'enseignement religieux à opérer suivant un mode conforme à celui de l'éducation familiale, plus nous pourrons espérer avec confiance obtenir d'heureux résultats. Il me semble donc qu'une liturgie dans la langue maternelle serait *éducative à la manière de la famille* ; elle pourrait être considérée comme un département avancé et un complément secret de son enseignement....”

Le remplacement du latin liturgique par la langue vulgaire aurait donc, aux yeux de M. Campbell, un résultat moralisateur très grand, au point que l'usage de la langue vulgaire ferait de l'assistance aux offices la *continuation* et le *complément* de l'école et de la famille. Tout dépendrait, il est vrai, de l'attention prêtée. Malheureusement, et en admettant même que les arguments de M. Campbell soient convaincants, l'expérience est là pour nous prouver que dans les pays protestants, l'influence de la langue vulgaire (comprise par le peuple) sur la conduite des masses, n'est pas en raison directe de sa diffusion dans les offices de leurs Eglises. C'est ce que font remarquer, entre autres choses, les nombreux correspondants qui ont cru devoir prendre position dans ce débat, dans l'*Ecclesiastical Review*. Un seul lui a été favorable sur un point particulier.

M. O'Sullivan, du Canada, croit devoir apporter de notables restrictions aux arguments de M. Campbell. Il en trouve huit. Nous en citerons quelques-unes seulement.

Les mêmes avantages qui, suivant le Dr Campbell résulteraient pour les fidèles d'une liturgie en langue vulgaire seraient obtenus aussi bien, si on les familiarisait avec la traduction du texte latin. Si nous admettons avec ses conséquences les arguments du Rév. Campbell, il faudrait abolir tout le chant grégorien.

C'est un fait que des personnes très illettrées peuvent suivre la messe avec recueillement et respect.

“ J'ai entendu, ajoute M. O'Sullivan, une vieille femme

irlandaise me faire cette remarque qu' " elle ne pouvait pas dire ses prières, parce que le prêtre lisait le latin si bien " ; et, d'autre part, un habitant de New-York dire qu'il ne savait pas depuis de longues années ce que le prêtre disait après sa messe ". Il s'agit ici des prières que le prêtre dit après la messe, en anglais, dans les pays de langue anglaise.

Un avis qui aura certainement son poids, c'est celui du Rév. Hugh Benson, ancien converti, qui a tenu à dire son mot dans la controverse. N'ayant pas été accoutumé à la langue liturgique latine dès son enfance, il ne pouvait être soupçonné d'avoir une ancienne préférence pour les formes traditionnelles de notre liturgie. Voici pourtant ce qu'il dit :

" . . . Je suis un converti relativement récent, accoutumé à l'anglais magnifique de la Bible anglicane et du Prayer book. Cependant, en dépit de cela et malgré tous les autres arguments que le Dr Campbell expose si habilement, il me semble que les arguments en sens contraire sont d'une écrasante supériorité.

" I. La *convenance* d'un langage commun de l'Eglise. En ces jours où les voyages sont si fréquents, prêtres et laïques subiraient des incommodités sans nombre, si la langue vulgaire était substituée à l'autre. Ils perdraient ce sens de l'unité extérieure qui est un si grand soutien pour la dévotion et un signe si manifeste de force.

" II. La *séduction* d'un langage " inconnu ". En un temps d'irrévérence, de positivisme et de familiarité à l'égard des choses spirituelles, nous avons un très grand besoin de la suggestion du mystère et de la transcendance de Dieu. La tendance moderne est d'avilir les choses spirituelles, d'oublier que ce que nous savons est seulement une parcelle de vérité, comparé à ce que nous ne savons pas. Il est possible de faire connaître ces vérités spirituelles aux gens déjà instruits, mais à ceux qui ne le sont pas, il nous faut plutôt donner des arguments d'imagination que des arguments de raison. L'une des allégations apportées par les " rebelles " de l'Ouest dans la fameuse révolte anglaise contre le protestantisme était que le nouveau service-book (premier livre de prières d'Edouard VI) était " comme un jouet de Noël ". Ils demandaient la restauration de l'ancien latin. Ils sentaient très bien que rendre la religion " facile " n'était pas toujours lui rendre un service.

“ En ce qui concerne l’“ inconnu ” du langage, il n’y a pas de réelle difficulté, puisque tout catholique peut obtenir des traductions des services religieux ; et l’appel au mystère et à la dignité des mots latins compense plus que largement le défaut de compréhension intellectuelle *immédiate* des paroles ”.

Les arguments donnés par le Rév. Benson synthétisent très bien tous les autres arguments apportés par les correspondants de la revue ; nous n’aurons donc pas à y revenir. Citons cependant cette réflexion de M. A.-G. Rawlinson :

“ A Chicago, il y a des églises pour des fidèles de langue anglaise, des Allemands, des Polonais, des Bohémiens, des Lithuaniens, des Italiens, des Français, des Croates, des Syriens, des Belges et des Ruthènes. Vous ne pouvez pas demander à tous ces étrangers d’employer la langue anglaise. La difficulté devient plus grande, si vous songez que des milliers de prêtres sont obligés de parler en deux langues à leur peuple. D’où un prêtre qui a la charge d’une Congrégation mixte se verrait dans la nécessité d’officier en plus d’une langue.

“ Le Rev. Henry Woods, dans le *Messenger*, examine les prétentions du Rev. Campbell. Il observe judicieusement que les fonctions du prêtre sont *distinctes* de celles du peuple, et que “ les paroles du rituel ne sont pas pour les assistants. Elles ne sont pas même pour le prêtre autrement que dans l’exercice de sa fonction. Quand il a déposé les vêtements sacrés et que son successeur monte à l’autel, il prend place parmi le peuple, occupé à rendre grâces, satisfait, comme eux, d’être en la présence de Dieu, et *d’unir ses pensées, ses intentions, ses prières au sacrifice perpétuel.*

“ Ce qui est vrai pour la messe est vrai, en général, pour les autres sacrements. Ils sont des actes du Christ pour la collation de la grâce. Ceux qui les reçoivent doivent savoir ce qui est accompli par leur intermédiaire afin de pouvoir s’y bien préparer ils n’ont pas besoin de savoir les paroles mêmes de l’action sacramentelle ”.

R. LESOR.

(*La Croix de Paris*).



CHRONIQUE

OTTAWA

Le dimanche 27 juin fut un jour solennel pour notre couvent de St. Jean Baptiste à Ottawa, et même pour toute la Congrégation de S. Dominique. La promotion du R. P. Raymond Marie Rouleau au grade, le plus élevé de notre Ordre, de Maître en Sacrée Théologie—l'institution du Collège formel d'Etudes théologiques et philosophiques avec les privilèges attachés aux Universités—la nomination des Modérateurs du nouveau Collège—telles furent les trois grandes faveurs que le R. P. Vicaire-Général avait recues, la veille, du R^{me} Père Général et qu'il publia officiellement en ce jour du 27 juin, où par une heureuse coïncidence, le couvent et la paroisse de Saint-Jean-Baptiste célébraient la solennité de la fête patronale.

La cérémonie commença par l'institution du R. P. Rouleau comme Maître en Théologie. Le R. P. Hage, Vicaire-Général et délégué par le Maître-Général de l'Ordre, félicita en ces termes le récipiendaire :

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Le Révérendissime Père Général de notre Ordre, en m'honorant de sa délégation et en m'accordant la grande joie de vous remettre les insignes de votre nouvelle dignité, me charge de vous féliciter en son nom.

Il n'est que juste que je commence par remplir cette mission, recevez donc, au nom du Maître qui nous gouverne et du Père qui nous aime, les félicitations et les souhaits qu'il veut bien vous adresser par mon entremise et qu'il est plus que personne en devoir de vous adresser, puisque la dignité dont vous allez être revêtu, vient de lui-même et de lui seul.

Je ne doute pas que votre cœur ne réponde à l'expres-

sion de ces paternels sentiments par l'hommage de la plus filiale reconnaissance.

Aux félicitations du Maître et du Père, souffrez que nous joignons nos félicitations de frères et d'amis.

Il n'est personne ici qui ne se réjouisse de l'honneur qui vous est décerné. Ceux qui assistent à cette cérémonie sont, pour la plupart ou vos condisciples, ou vos élèves : tous sont vos frères et tous vous aiment et vous estiment pour les qualités que Dieu vous a départies.

Me serait-il permis de me mettre en cause en cette solennelle circonstance et de rappeler vos années de début et de jeunesse, de beaucoup d'enthousiasme et d'un peu d'illusion, au cours desquelles nous contractions, sous le beau ciel du midi et sur les rivages de la Méditerranée, une franche et religieuse amitié.

Pendant trois ans nous avons partagé le même pain matériel et intellectuel, nous avons bu aux mêmes sources de l'eau qui désaltère et de la science dont il est dit que ceux qui y boivent, auront encore soif, nous nous sommes assis aux mêmes bancs et avons entendu les mêmes maîtres, et aujourd'hui où ce germe de la science, déposé en votre esprit par ces maîtres vénérés, arrive à sa pleine éclosion et se couronne de fleurs et de fruits, ne voudrez-vous point vous joindre à moi pour adresser à nos Pères dans la sagesse, ainsi qu'à la Province de France, qui nous les a donné, l'hommage ému d'un souvenir fidèle et d'une parfaite gratitude.

Mais si par amitié je suis heureux, mon très Révérend Père, de votre promotion, je suis non moins honoré par l'acte de justice qu'on me demande d'accomplir.

Les lois qui nous régissent ne reconnaissent qu'une seule voie qui conduise à la dignité de Maître : c'est la voie que suivent les lecteurs ou professeurs de notre Ordre, voie tracée depuis des siècles, et que l'on met treize ou quatorze ans à parcourir, à supposer qu'aucun obstacle de lassitude ou de santé ne vienne en entraver la marche.

Il n'existe donc qu'une seule manière de faire ce long trajet : l'enseignement. Ce fut votre voie, mon Révérend Père, et le titre que vous recevez en ce jour consacre la gloire qui vous reste et récompense l'effort que vous avez fait d'avoir parcouru tout d'une traite cette longue étape.

A peine étiez vous créé Lecteur que vous reveniez dans

vos pays et que vous vous livriez avec un courage qui ne s'est jamais démenti au doux et fécond labeur du lectorat. Tour-à-tour, et même simultanément, vous fûtes chargé des cours de Théologie, d'Écriture Sainte, de Droit Canon.

Jamais vous n'avez craint votre peine, jamais vous vous êtes refusé à un ordre ou à un désir exprimé par vos supérieurs, et les Pères du Conseil Généralice à Rome, ont pu dire dans la feuille qui signalent vos états de service, que pendant huit ans, vous avez eu jusqu'à donner sept leçons par semaine.

Ce n'est pas seulement ce zèle et ce travail qui sont aujourd'hui récompensés, c'est encore votre dévouement sûr et constant à notre Ordre et à l'Église, c'est aussi votre amour de nos observances dominicaines ; c'est enfin votre soumission totale aux données de la foi, et votre obéissance intégrale au magistère suprême du Souverain Pontife.

Vous avez reçu ce que St-Paul appelle le *sensus Christi*, et je suis certain que vous ne vous servirez de votre autorité nouvelle, que pour faire régner et faire éclater davantage encore ce sens du Christ dans toutes les intelligences qui vous seront confiées.

C'est, sans aucun doute, à ces qualités et à ces mérites qu'il faut attribuer la confiance dont vous ont honoré et vous honorent plusieurs prélats de ce pays.

L'Ordre lui-même en est honoré, et il vous montre aujourd'hui qu'il n'est pas ingrat.

N'ajoute-t-il point, à l'honneur du Magistériat lui-même, l'honneur tout spécial pour vous, mon Très Révérend Père, d'être créé le premier Maître en Théologie dans notre Congrégation de Saint Dominique. La première année de notre existence autonome n'est pas encore écoulée que déjà le Révérendissime Père Général, veut nous donner, en votre promotion à la plus haute dignité de l'Ordre, un puissant stimulant au courage et à l'espoir.

Avec l'institution du Collège formel nous ne pouvions recevoir, au point de vue de nos études, un meilleur encouragement,—et selon la parole du Révérendissime Père, nous puiserons dans cet honneur un nouveau motif de zèle et d'ardeur.

Et maintenant mon très Révérend Père, il ne me reste plus en terminant, qu'à exprimer le souhait que votre nouvelle dignité ne serve qu'à la perfection de votre vie reli-

gieuse et au succès du ministère que vous allez être appelé à remplir. Vous contractez avec la Sagesse une alliance qui doit être indissoluble. Celle qui attirait votre esprit et votre cœur de jeune religieux et de jeune professeur, deviendra votre amie et votre inspiratrice dans la maturité de vos années et de votre enseignement, et restera toujours la consolatrice souveraine au milieu de vos travaux et de vos épreuves. Ut mecum sit et mecum laboret (1).

Cette sagesse, que vous avez apprise sans fictions, songez-vous que vous devez la communiquer sans envie et qu'il ne vous est point permis de cacher sa beauté. En usant ainsi de ce trésor infini qui a été donné aux hommes, vous deviendrez participant de l'amitié de Dieu (2) laquelle n'est autre chose que la charité, dont un rayon spécial auréolera, dans le ciel le front des Docteurs fidèles à leur mission et persévérants dans la foi.

AMEN.

Après cet éloge du R. P. Rouleau, le T. R. P. Hage procéda à son institution dans les formes et avec le cérémonial traditionnels. Le récipiendaire vint se mettre à genoux à ses pieds. "Que demandez-vous?" lui dit le Promoteur. Et le P. Rouleau répondit : Je demande à être promu au grade de Docteur et Maître en Sacrée Théologie.—"Promettez-vous de tenir, garder, enseigner et défendre l'intégrité de la vérité catholique conformément aux décisions de la sainte Eglise catholique romaine?"—"Je le promets et je le jure dans la forme suivante"—Et le récipiendaire, toujours à genoux, les mains étendues sur l'Evangile, lut la profession de Pie IV ; puis il ajouta : Moi, frère Raymond-Marie Rouleau, je le promets, voue et jure. Je jure également de ne point me séparer de la solide doctrine de l'Angélique Maître saint Thomas d'Aquin. Qu'ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Evangiles."

Alors, le Promoteur, dit au récipiendaire, en lui remettant l'anneau :

"Parce que vous avez donné à la sagesse le nom d'amie, et que, ravi de sa beauté, vous avez voulu la prendre

(1) Sap. IX-10.

(2) Quam sine fictione didici, et sine invidia comunico, et honestatem illius non abscondo. Infinitus enim thesaurus est hominibus quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitie Dei (Sap. VII—13 et 14).

pour épouse, voici que Dieu l'accorde à vos vœux, pour qu'elle demeure toujours avec vous et soit la reine de votre cœur. Donc, en signe de cette alliance, recevez cet anneau, et moi, en vertu de l'autorité qui m'est conférée, je vous institue, crée et fais Docteur et Maître en Sacrée Théologie, et vous donne les pouvoir et faculté de lire publiquement, d'enseigner, d'interpréter et de commenter la Sacrée Théologie. Au nom du Père et du Fils, et du Saint-Esprit. Amen. ”

Puis il se leva, et faisant asseoir à sa place le nouveau Maître, il dit :

“ Je déclare vous promouvoir au grade de Maître en Sacré Théologie, et vous admettre au nombre et en la société des Docteurs et Maîtres de la dite Faculté : qu'ainsi Dieu vous donne une place et un trône avec les princes de sa cour, autour du trône de sa gloire. ”

Il lui met sur la tête le bonnet doctoral, en disant : “ Recevez ce bonnet qui est le signe de la dignité de Maître, et qu'ainsi Dieu vous pare de la couronne de la gloire. ”

Et enfin, il le fit lever et l'embrassa, en disant comme autrefois Isaac à Jacob :

Voici que le parfum de mon fils est semblable au parfum d'une campagne couverte de moissons. Que Dieu vous fasse croître au-dessus des multitudes et qu'il vous bénisse dans les siècles des siècles. ”

Telle fut cette cérémonie, toute empreinte d'une grandeur et d'une simplicité antiques. Le nouveau Maître y mit fin lui-même, en exprimant les sentiments qui remplissaient son cœur.

Après avoir remercié Dieu, l'auteur de tout bien, d'avoir groupé les éléments qui nous ont permis de solliciter et d'obtenir l'organisation de nos Etudes en Collège formel, le Père ajouta que ce fait souverainement important était la faveur capitale qui devait appeler toutes nos actions de grâces ; et que l'honneur personnel qui lui était conféré n'était qu'un moyen de faciliter cette institution et un témoignage de spéciale bienveillance décerné à la Congrégation naissante de St-Dominique. Il remercia encore le Seigneur de lui avoir donné de travailler pendant quatorze ans à la réalisation de cette œuvre et de la joie très-vive que lui procurait le spectacle du but longtemps poursuivi et définitivement atteint.

Le mouvement de son cœur le porta ensuite à exprimer des sentiments de gratitude envers le Père Vénéré de la famille dominicaine, qui, depuis son élévation au gouvernement suprême de l'Ordre, n'a cessé de multiplier, à notre égard, les manifestations de sa bienfaisante sollicitude.

C'est pour lui, déclare-t-il, un motif d'allégresse de voir les insignes de la maîtrise parvenir pour la première fois à un couvent et à un religieux du Canada ; mais sa joie est sensiblement augmentée de les recevoir des mains du T. R. P. Hage, son ancien condisciple et ami des beaux jours de Corbara, gracieusement délégué à cet effet par le Révérendissime Père Général.

Puis le nouveau Maître adressa des actions de grâces aux Supérieurs provinciaux et conventuels, qui l'avaient soutenu dans l'accomplissement de sa tâche ; et il eut un mot particulier pour les Pères Lecteurs, dont le travail régulier, l'amour de la vérité catholique et les fraternelles relations, avaient, avec la docilité des Etudiants, si puissamment concouru au succès de l'Oeuvre entreprise.

Le Père termina en exprimant le vœu que ce collègue ne soit pas seulement utile à l'Ordre et à notre pays, mais encore à l'Eglise entière ; et qu'il acquière, sur le continent américain, quelque chose de la gloire obtenue, dans l'ancien Monde, par les illustres maisons de St-Jacques de Paris et de St-Etienne de Salamanque. Ce sera le prix de la persévérance dans le travail, d'un indéfectible attachement à la doctrine et à la direction du Saint Siège et de la fidélité traditionnelle à l'Enseignement de l'Ange de l'Ecole, notre frère et notre maître.

MONTREAL

Au couvent de Notre-Dame-de-Grâce, le T. R. P. Ange Côté, anciennement Prieur du couvent de Saint-Hyacinthe, a été nommé Supérieur, en remplacement du T. R. P. Pie-Marie Béliveau, appelé à la présidence de la maison vicariale de Fall-River.

FRANCE

L'Académie Française vient de décerner un prix de 300 dollars (prix Juteau-Devignaux) au R. P. Mortier, dominicain de la Province de France, pour le IVe volume de son ouvrage :

Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

BELGIQUE

Le T. R. P. Ceslas-Marie Rolin, maître en Théologie, a été élu Provincial de la Province de Belgique, en remplacement du T. R. P. Portmans, arrivé au terme de ses fonctions.

ITALIE

A Ascoli, le 15 avril dernier, dans l'église de Saint Pierre Martyr, a eu la reconnaissance solennelle du corps du Bienheureux Constant, de notre Ordre, en présence de Mgr. Fiorani, du R. P. Becchi, délégué par le Révérendissime Père Général, et d'autres notabilités ecclésiastiques et civiles. Le corps du Bienheureux a été trouvé dans l'état décrit lors de la dernière reconnaissance en 1822.



Croire avec plénitude et certitude, croire avec soumission et docilité, croire avec calme et confiance, tels sont les caractères de l'esprit catholique.

(P. FÉLIX).

* * *

Le nom de liberté est le plus agréable et le plus doux, mais tout ensemble le plus décevant et le plus trompeur de tous ceux qui ont quelque usage dans la vie humaine.

(BOSSUET).

* * *

Aller sans cesse de directeur en directeur, et tour à tour vouloir tous les éprouver, c'est dans les uns inquiétude, et dans les autres curiosité. Quoique ce soit, dans ces divers circuits on court beaucoup, mais on n'avance guère.

(BOURDALOUE).

NÉCROLOGIE

Au couvent d'Aubange, en Belgique, vient de s'éteindre doucement dans la paix du Seigneur le R. P. Albert Zingerlé, de la Province de France. Il était dans la 83^e année de son âge, dans la 60^e de son sacerdoce et la 59^e de sa vie religieuse.

De cette longue carrière, plus de la moitié (environ 31 ans) s'est écoulée à Lille, dans la maison de la rue Notre-Dame, et ceux qui fréquentaient la chapelle ou le couvent se rappellent cette bonne figure, large et souriante, qui était bien connue de tous.

Il se montra toujours un bon religieux, très-pieux, très-régulier, très-fidèle à toutes les observances monastiques. On peut dire qu'il ne connut jamais la dispense en ce qui concerne le jeûne et l'abstinence. Sa cellule était un modèle de pauvreté, et les amis qui y entraient étaient stupéfaits qu'on pût vivre si pauvrement, n'ayant guère pour tout mobilier qu'une planche, une petite table où l'image de la mort était bien en évidence, une mauvaise chaise et un très-petit lavabo.

En 1900, la Province fit au R. P. Zingerlé de belles fêtes jubilaires. Certes, à ce moment, il espérait bien finir ses jours à Lille. Il avait compté sans M. Combes qui ne pouvait tolérer que les religieux priassent ensemble sur le territoire de la République française. A l'âge de 76 ans, le P. Zingerlé dut s'exiler, et un an plus tard, il était reçu dans le couvent d'Aubange, où il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. La paralysie du bras droit lui fit comprendre que celle-ci approchait. Il demanda lui-même les sacrements, et il les reçut avec son calme ordinaire, souriant à la mort, comme il avait toujours souri à la vie. C'était le mardi 8 juin. Le lendemain le bon Père était encore plus faible. Il avait pu prier jusqu'aux environ de minuit, mais ensuite ses yeux se fermèrent. Il conservait cependant encore toute sa connaissance. Dans la journée on récita les prières de la recommandation de l'âme,

et vers huit heures et demie du soir, on chanta le *Salve Regina*. A ces mots : *Et Jesum benedictum*, les lèvres cessèrent de remuer. Le Père s'était endormi dans le Seigneur, bercé par la Mère de miséricorde. On était au mercredi 9 juin, veille de la Fête-Dieu que le bon Père était allé célébrer au ciel.

(Extrait de l'Année Dominicaine).

* * *

A Mossoul (Mésopotamie), le R. P. Augustin Sayegh, de la Province de France, est pieusement décédé le 10 juin. Né à Bagdad le 27 septembre 1856, il vint au couvent de Corbara (Corse) en 1885. De 1890 à 1903, il fut socius de Mgr Altmayer. Il est mort dans la 23e année de sa profession.

* * *

A Montréal, Madame Docteur Bourque est décédée le 12 juillet, après cinq jours seulement de maladie. Tertiaire franciscaine, elle donna à la vie religieuse trois de ses enfants : une fille qui est morte religieuse au Sacré-Cœur, et deux fils, le R. P. Bourque, S. J., maître des Novices, et le R. P. Louis Bourque, Dominicain, actuellement en résidence au couvent de Lewiston.

R. I. P.



BIBLIOGRAPHIE

MADAME SAINCTE ANNE

Il y a déjà longtemps, puisque c'était en 1898, j'ai publié le premier volume d'un ouvrage qui devait en avoir trois ou quatre sous le titre de : LES TROIS LÉGENDES DE MADAME SAINCTE ANNE. Ce premier volume, ou *La Légende Hagiographique* de sainte Anne, résumait à peu près tout ce qui a été dit sur la Vie de la Sainte ou à son honneur. Le deuxième volume devait raconter, d'après des documents authentiques ou des monuments qui existent encore, l'histoire de son culte à travers le monde et à travers les siècles. Le troisième, *La Légende Iconographique*, ou d'un titre moins pompeux, *Le Musée de Madame sainte Anne*, indiquait ou décrivait un grand nombre d'œuvres artistiques où la Sainte apparaît dans ses rôles divers d'épouse, de mère, de patronne, etc. Enfin, des appendices assez élaborés devaient compléter chacun de ces trois volumes, et fournir à l'érudition ou à la critique ce qu'elles sont en droit d'attendre d'un ouvrage de ce genre.

Pour le dire en passant, l'ouvrage est en effet d'un genre un peu spécial, un peu "bénédictin" (si ce n'est pas trop nous flatter), et il s'adresse plutôt à ceux qui préfèrent à la littérature, du moins en certaines heures plus sérieuses, l'histoire, l'archéologie, l'érudition en général, la page, la ligne ou le mot qui apprenne quelque chose. Et encore en passant, j'imagine que plus d'un de nos lecteurs, si nous en avons, aimera mieux ces appendices dont nous parlons formés de documents, pièces justificatives, nomenclatures toutes sèches, recueils de vieux souvenirs littéraires en vers ou en prose, catalogues d'œuvres artistiques, etc., que les chapitres où nous avons cédé au goût du plus grand nombre, et essayé de mettre un peu d'art, un peu de forme.

Je suis bien aise que des raisons diverses, d'ailleurs toutes sérieuses, m'aient empêché jusqu'à ce jour de publier les deux derniers volumes de cet ouvrage. Au moment où le premier paraissait, la critique historique était en pleine activité, en pleine effervescence. Qu'elle soit restée dans ses justes

limites, ou qu'elle ait outrepassé ses droits, ce n'est pas le lieu d'examiner cette question, mais il est incontestable que le résultat final de ses discussions, de ses points d'interrogation semés partout, de ses dénégations pures et simples, a été un bienfait pour l'historiographie en général et pour l'archéologie en particulier. Tel auteur qui avait un ou plusieurs volumes prêts, ou supposés prêts pour l'impression (comme nous supposions les nôtres au lendemain de notre premier volume), s'est remis à l'œuvre, pour *discuter* à son tour, élaguer les inutilités, étayer ses affirmations de preuves et documents, *critiquer* enfin lui-même son propre ouvrage.

Et puis n'est-il pas bon, à tout âge et pour tout le monde, de suivre le conseil de ce maître en tout art qui s'appelait Horace, et qui demandait aux auteurs d'attendre au moins neuf ans avant de publier leurs ouvrages ? C'était, n'est-ce pas ? parler au nom du simple bon sens : le bon sens du public, le bon sens des auteurs... de ceux qui en ont, qui devraient en avoir !

Cette part faite à des explications qui me semblaient nécessaires, j'en viens à l'objet de cet article — tant il est vrai qu'il faut toujours un peu de temps pour arriver à la question.

La question est de savoir si parmi les deux millions six ou sept cent mille Canadiens-français que l'on compte au Canada et aux Etats-Unis, et qui devraient être dévots à sainte Anne, s'ils sont les vrais fils de leurs pères, j'en trouverais trois ou quatre cents — car ce nombre me suffirait à la rigueur — qui pousseraient leur dévotion jusqu'à souscrire d'avance à *Madame Sainte Anne*, quelle que soit l'étendue de l'ouvrage, et quel qu'en soit le prix.

Après onze ans — et vous voyez que j'ai dépassé la mesure du vieil Horace — je l'ai pensé, tant j'ai foi en l'indéracinable piété de mes compatriotes, et ce que Laure Conan osait appeler leur "tendresse" pour la Bonne sainte Anne.

Voici donc ce que je propose, quitte à modifier ce premier plan si quelqu'un veut bien m'en fournir un meilleur :

Je publierais par fascicules de 128 pages (huit cahiers de 16 pages, même format que le premier volume déjà paru), le deuxième et le troisième tome de *Madame Sainte Anne*, et pour gagner du temps, je ferais faire simultanément les deux compositions typographiques, dussè-je, pour cela, recourir à deux imprimeries différentes.

Ces fascicules, y compris l'appendice au premier volume, seraient au nombre de dix, un de plus, un de moins, car il m'est impossible de préciser très exactement, ou très mathématiquement, le nombre de pages imprimées que représentent mes manuscrits.

Il y aurait deux éditions d'inégale valeur, l'une sur papier ordinaire ou " papier de librairie " simplement convenable et ne contenant pas de gravures ; l'autre sur papier dit " de luxe ", très soignée, et fournissant (hors texte) les gravures (un très grand nombre).

Le prix total de la souscription serait, pour l'édition ordinaire, \$5.00 ; pour l'édition de luxe et les gravures : \$7.50, l'une et l'autre souscription payables en trois versements après livraison des fascicules (franco par la poste), sur une note envoyée par l'auteur ou ses représentants.

Il est resté du premier volume, publié à très fort tirage, à peu près trois cents exemplaires, reliés très convenablement, et qui sont en vente à \$2.00 l'un.

A ceux qui voudraient m'aider à l'avance par l'envoi d'une partie de leur souscription, j'aurais beaucoup de reconnaissance, car, ne faisant pas œuvre marchande, je n'ose parler ni de prime, ni de remise.

Le tirage sera limité au nombre des souscripteurs.

Veillez adresser toute correspondance à

PÈRE PAUL-V. CHARLAND, O. P.,
818, rue Middle, Fall River, Mass.



M. HENRI D'ARLES ENVOIE LA LETTRE SUIVANTE :

Couvent des Dominicains St-Hyacinthe—près Montréal

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que je vais publier, incessamment, un ouvrage intitulé : *ESSAIS ET CONFÉRENCES*. Cet ouvrage renferme, soit des études déjà parues dans la *Revue d'Europe*, soit les conférences littéraires que j'ai données au cours de l'hiver dernier, soit des travaux inédits. En voici les titres principaux :

“ Le journalisme américain.—La culture intellectuelle.—En l’Isle—Edmond de Nevers.—Penseur et Artiste.—Jérusalem—Louis Fréchette—SON OEUVRE—SES INSPIRATIONS—SON ART.—Octave Crémazie—SA CORRESPONDANCE—SON JOURNAL—SES POÉSIES.—Croquis Palestiniens.—Profil de Christ.—La Fiancée mystique.—Coins de nature, etc., etc. ”

Le tout formera un volume de près de quatre cents pages in-8° , qui se vendra au prix de un dollar l’exemplaire,---port franc.

Une eau-forte, d’après un croquis laurentien, par l’éminent artiste Charles Huot, sera insérée avant texte.

J’espère que vous voudrez bien me faire le plaisir de souscrire à ce nouvel ouvrage où notre jeune littérature canadienne est l’objet de travaux critiques particuliers.

Veillez agréer, en attendant, Monsieur, l’hommage de mes sentiments très distingués.

HENRI D’ARLES.



PRÉDICATIONS

ST-LÉON DE STANTON, Triduum.....	} R. P. GAUVREAU, R. P. COUET.
CHARLOTTETOWN, I. P. E., Retraite aux SS. de la Congrégation	
ST-DAVID DE MADAWASKA, neuvaine à Ste-Anne.	R. P. COUET.
MONTREAL, église Ste-Brigide, neuv. à Ste-Anne.	R. P. LAMARCHE.
“ église St-Joseph, neuv. à Ste-Anne.	T. R. P. LANGLAIS.
STE-ROSE DE LIMA, neuvaine à Ste-Anne.....	T. R. P. GILL.
LEWISTON ME., neuvaine à Ste-Anne.....	R. P. MIVILLE.
OTTAWA, St-Jean-Baptiste, trid. à St-Dominique.	} T. R. P. LANGLAIS, T. R. P. GILL.
“ “ “ Panég. à St-Domini..	
ST-HYACINTHE, Triduum de St Dominique.....	R. P. LAFERRIÈRE.
“ Panégyrique de St-Dominique..	L’Abbé J. RICHARD, S.S.
“ Réunion du Tiers-Ordre de S. D.	T. R. P. BACON.
“ Retraite aux Frères Maristes,...	R. P. LAFERRIÈRE.
“ Retraite aux Tertiaires de S. D..	T. R. P. BACON.
“ Assomption.....	T. R. P. ROULEAU.
QUÉBEC, Retraite aux Sœurs Dominicaines.....	R. P. DOYON.
THURSO, retraites.....	R. P. L. ARCHAMBAULT.

Indulgences du mois d'Aout 1909

I. — INDULGENCES COMMUNES A TOUS LES MOIS :

Le 1er — 1er DIMANCHE DU MOIS :

CONFRÈRES DU S. ROSAIRE : Trois Indulgences plénières : 10. *Cf. Cm. Vis. Pr.* 20. *Assist.* à la procession. 30. *Assist.* à l'exposition du T. S. Sacrement dans l'église de la Confr.

Le 8. — 2e DIMANCHE DU MOIS :

CONFR. DU S. NOM DE DIEU. — *Cf., Cm., Pr. et Assist.* à la procession.

Le 29. — DERNIER DIMANCHE DU MOIS :

POUR TOUS LES FIDÈLES, qui récitent en commun le chapelet 3 fois la semaine : indulg. plén. aux cond. ordin.

II. — INDULGENCES PROPRES AU MOIS D'AOUT :

10. — INDULGENCES FIXES.

Le 4.—NOTRE Bx. PÈRE SAINT DOMINIQUE, FONDATEUR DU ROSAIRE

Ind. plén. de l'Ordre, cond. ordinaire, et visite d'une église de Dominicains. En ce jour, ou bien une fois pendant l'octave.

Le 15.—ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE

CONFR. DU S. ROSAIRE : Deux indulg. plén. et un grand nombre d'indulg. partielles, aux cond. ordin. puis 10. *Vis.* à l'Eglise de la Confr. 20. *Assist.* à la process.

Le 16.—ST-HYACINTHE, CONF. DOMINICAIN

Ind. plén. de l'Ordre, cond. ordin. et *Vis.* d'une église de Dominicains.

Le 30.—STE. ROSE DE LIMA, VIERGE DOMINICAINE.

Ind. plén. de l'Ordre, cond. ordin. et visite d'une Eglise de Dominicains.

20. — INDULGENCES MOBILES.

Le 3.—15e DES XV MARDIS DE ST-DOMINIQUE.

Ind. 200 jours. Indulg. plén. huitmardis au choix *Cf. Cm. Pr. S.*

Les 7, 14, 21, et 28. — 7e, 8e, 9e, et 10e DES 15 SAMEDIS DU ROSAIRE.

CONF. DU S. ROSAIRE : 10 Indulgence plénière en 3 de ces samedis, au choix, s'ils font en chacun de ces 15 samedis un exercice en l'honneur de la sainte Vierge, se *Cf. Cm. Vis.* l'église de la confrérie et y *Pr.* pour le pape ; 20 indulgence de 7 ans et 7 quart. chacundes 12 autre samedis.

En cas d'empêchement le samedi, on peut faire ces exercices le dimanche suivant, sans pour cela perdre les indulgences.

Les associés du Rosaire perpétuel, qui font leur heure de garde après s'être approchés des sacrements, gagnent deux indulgences plénières. Ils gagnent en outre toutes les indulgences de la Confrérie du Rosaire, dont ils doivent faire partie.

Banque d'Hochelega

Siège Social, MONTREAL.

Capital autorisé : \$4,000,000.

Capital payé ; \$2,500,000.

Fonds de réserve : \$2,150,000.

Conseil d'Administration :

F. X. ST-CHARLES, ECR., PRÉSIDENT.

R. BICKERDIKE, ECR., VICE-PRÉSIDENT

HONORABLE J. D. ROLLAND,

J. A. VAILLANCOURT,

A. TURCOTTE,

E. H. LEMAY,

J. M. WILSON

M. J. A. PRENDERGAST, GÉRANT-GÉNÉRAL.

DÉPARTEMENT D'ÉPARGNES.

Emet des lettres de Crédit circulaires et mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde.

Affaires de Banque en général.

J. CHS. THIVIERGE, Gérant.

Succursale de St-Hyacinthe.

Jodoin, Maloney & Laurence, Ltée

Seuls représentants au Canada

DE LA CÉLÈBRE EAU DE VICHY SOURCE DU CHALET

242-246 rue St-Paul, MONTREAL

IMPORTATEURS DE VINS ET DE PRODUITS FRANÇAIS

Spécialités : — VINS de MESSE approuvés par les autorités ecclésiastiques—
— VINS DE TABLE, HUILES DE SANCTUAIRE, HUILE DE TABLE,
— CIERGES, ETC., ETC.

LEONARD FRÈRES

POISSON ET HUITRES

20, 22, 24 ET 26, PLACE D'YOUVILLE

Boite Postale 639 **MONTREAL.** Télép. Main 4446

POISSONS Frais, Gelés, Salés, Marinés et Fumés ; aussi HUITRES
— Fraîches tous les jours de l'année —

Spécialité de fournir les Institutions Religieuses.

MAGASIN DE

Hautes Nouveautés

J. A. FAULKNER

IMPORTATEUR DE

Marchandises de Goût et
d'Étape.

299 à 305 DALHOUSIE,
Phone 2124. | OTTAWA.

M. R. LAFONTAINE,

LIBRAIRE

ET IMPORTATEUR EN GROS

De livres de piété, chapelets et
divers articles religieux. Fourniture
de classes et de bureaux.

OTTAWA, Ont..

Téléphone 2603. - - 118 Rue Bideau

J. A. SIMARD & CIE

Bureau à
NEW-YORK
Agence et
Entrepôt :

21 HOUGHTON ST
Worcester,
Mass.

Manufacture
Rouse's Point
N.-Y.

Importateurs direct de

THÉ

du Japon, de Ceylon, des Indes et
de Chine

CAFÉ

Mocha, Java, Maracaïbo, Etc., Etc.

Propriétaires du
Dominion

Coffee & Spice
Mills Co.

Rotisseurs et
Jobbers,

Montréal.

Téléphone Bell,
Main 103

305-307 Rue St-Paul, Montréal, Qué.

En écrivant veuillez mentionner " *Le Rosaire* ".

**EAU des CARMES
BOYER**

SOVERAINE

CONTRE:

**Vertiges,
Maux de Tête,
Évanouissements,
Dysenterie,
Digestions pénibles,
influenza, Congestions.**

Eau des Carmes de Boyer
Rue de la Harpe, 11, à Paris

Agents: **ROUGIER Frères, 1597, N. Notre-Dame, Montréal**

TISSUS SPECIAUX

— POUR —

Communautés Religieuses

MERINOS, SAYS,

DRAP DE SÉDAN,

VOILES, TOILES, Etc.

Importation directe des Premières Manufactures Françaises
Envoi d'Echantillons sur demande.

ROUGIER FRERES,

Compagnie incorporée.

MAISON D'ACHAT

SIÈGE SOCIAL

No 9 Place des Vosges,

63 Rue Notre-Dame Est

PARIS.

MONTRÉAL.

Veuillez signaler ces annonces.

Fournisseur d'Hopitaux et
Institutions Religieuses

Cotons. Bandages, Gazes,
Ligatures, Gutta-Percha, Etc.

J. A. Adélard Filion

PHARMACIEN

IMPORTATEUR EN GROS

DE PRODUITS CHIMIQUES
PHARMACEUTIQUES

FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMERIGAINS

Coin des rues Fullum et Ontario - - - MONTREAL

TÉLÉPHONE BELL, (Longue Distance) EST 1743-4692

VIN DE MESSE

Deux marques que nous recommandons à tous les points de vue : Vin de messe "VATICAN" et "SANCTUAIRE". Nous en garantissons la pureté. Certificats d'authenticité approuvés par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal. Prix et échantillons sur demande.

HUILE D'OLIVE "MINERVA"

L'Huile d'olive la plus fine et la plus agréable que vous puissiez désirer et garantie pure. Chaque bouteille est accompagnée d'un certificat du Laboratoire municipal de Marseille qui surveille l'embouteillage. Un produit de grand choix à prix modéré.

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTEE.

EPICERIES ET VIN EN GROS

562 à 568 Rue St-Paul - - - MONTREAL, Qué.

A. O. PRUINEAU

LIBRAIRE-EDITEUR,

Marchand d'Ornements d'Eglise, Articles de Fantaisie.

60, Rue SAINT-JEAN, - - QUEBEC. - - TELEPHONE : 1932

EUGENE BENOIT,

Epiceries de toutes sortes.

La meilleure maison ou toute communauté peut se procurer les provisions à bon marché.

Spécialité : FROMAGES et POISSONS.

110 Rue St Antoine.

ST-HYACINTHE, Qué.

**Conditions pour la Concession,
A TITRE GRATUIT,
Des Terres du Nord-Ouest Canadien.**

Dans toute l'étendue des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, tout homme, âgé d'au moins dix-huit ans, ou femme, chef de famille, peut faire inscrire à son nom, à titre de concession gratuite, un lot de terre de 160 acres environ, soit un quart de section, à choisir dans toutes les sections du cadastre portant un numéro pair, à l'exception des sections 8 et 26, et des terres déjà concédées ou réservées.

L'inscription doit se faire par le colon lui-même au bureau des terres du district dans lequel la concession choisie est située. Le Colon auquel il a été accordé une inscription doit se conformer aux conditions suivantes :

1. — Habiter cette concession et la cultiver, six mois au moins chaque année, pendant trois ans.

2. — Si son père, ou sa mère, dans le cas de décès de celui-ci, demeurait sur une ferme située à proximité de la concession, l'obligation de résidence peut être satisfaite par le fait que le colon réside avec eux.

3. — Si le colon auquel a été accordée une inscription, possède déjà une terre dans les environs, l'obligation de résidence peut aussi être remplie par le fait qu'il demeure sur sa terre.

On doit donner avis, par écrit, au Commissaire des Terres de la Puissance, à Ottawa, six mois d'avance, de l'intention que l'on a de demander une concession.

W. W. CORY,

Député-Ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

La Célèbre... " Claire Fontaine " Eau Minérale

Pour les ROGNONS et le FOIE

GUERISON ABSOLUE POUR LA DYSPEPSIE

EAU DE TABLE DELICIEUSE

Capacité de la source : 300 gallons à l'heure

MM. F. TIMMONS & FILS,

SEUL PROPRIÉTAIRE

90-92 Côte d'Abraham, - - - - - QUÉBEC.

ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE
À ST-HYACINTHE.

Institution pour les jeunes gens des deux sexes qui veulent s'instruire rapidement aux affaires.

Principal : Prof. M. B. LALIME.

MATIÈRES ENSEIGNÉES :

Arithmétique, tenue des livres, calligraphie, clavigraphie, sténographie française et anglaise, correspondance, langue française, langue anglaise.

Publication prochaine d'un ouvrage contenant une méthode nouvelle pour l'enseignement de l'arithmétique, qui vient de recevoir un vote d'approbation de la chambre de Commerce de Montréal.

Pour renseignements, écrivez au

PROF. B. LALIME, St-Hyacinthe.

LA BANQUE NATIONALE

Bureau-Chef : QUÉBEC.

CAPITAL : \$2,000 000.00 - - - - - RÉSERVE : \$900,000.00

Une part de votre patronage est sollicitée.

16 RUE RIDEAU, OTTAWA, Ont.

A. A. TAILLON, Gérant.

PROVOST & ALLARD,

Épiceries en Gros.

Spécialité : Huile de Sanctuaire.

Agents pour le thé " SALADA ".

Phone No. 3.

15 rue YORK, OTTAWA, Ont.

La Cie d'Eau Minérale de Saint-Hyacinthe
Propriétaire du célèbre PHILUDOR

